

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
0704.90	- Autres			
0704.90.10	--- Brocolis pour la transformation	B	1.6 ¢/kg mais pas moins de 5 %	-
	--- Autres brocolis :			
0704.90.21	---- Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 16 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	C	5.51 ¢/kg mais pas moins de 15 %	-
0704.90.29	---- Autres	D	En fr.	-
	--- Choux (brassica oleracea, capitata) :			
0704.90.31	---- Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 34 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	B	1.3 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
0704.90.39	---- Autres	D	En fr.	-
	--- Choux, chinois ou laitue chinoise (Brassica rapa, chenensis, et Brassica rapa, pekinensis) :			
0704.90.41	---- Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 30 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	B	1.3 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
0704.90.49	---- Autres	D	En fr.	-
0704.90.90	-- Autres	A	5 %	-
07.05	Laitues (<i>Lactuca sativa</i>) et chicorées (<i>Cichorium spp.</i>), à l'état frais ou réfrigéré.			
	- Laitues :			
0705.11	-- Pommées			
	--- Importées au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 16 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars :			